



FLASHEZ CE CODE POUR LIRE CETTE LETTRE SUR VOTRE SMARTPHONE

Le mot du Maire



GÉRARD SAUCLES

Chères Villadéennes, chers Villadéens,

Ces derniers mois, chaque fois que j'en ai eu la possibilité, je vous ai alertés sur les conséquences désastreuses de la loi sur la « Nouvelle Organisation Territoriale » (dite loi NOTRe) pour la démocratie de proximité, notamment en fixant le seuil minimum des communautés de communes à 15 000 habitants.

Mais force est à la loi qui a été votée par nos parlementaires.

Dans ce cadre, le gouvernement a engagé un processus de réorganisation territoriale. Pour notre territoire, sous la direction du Préfet de l'Ardèche, les discussions portent actuellement sur la constitution autour d'Aubenas d'une Communauté d'agglomération afin de dégager des synergies propices à une évolution plus dynamique de toute l'aire albenassienne et de conforter le développement de l'arrière-pays. Le schéma qui fixera les contours de cette nouvelle intercommunalité sera arrêté par le Préfet à la fin du mois de mars.

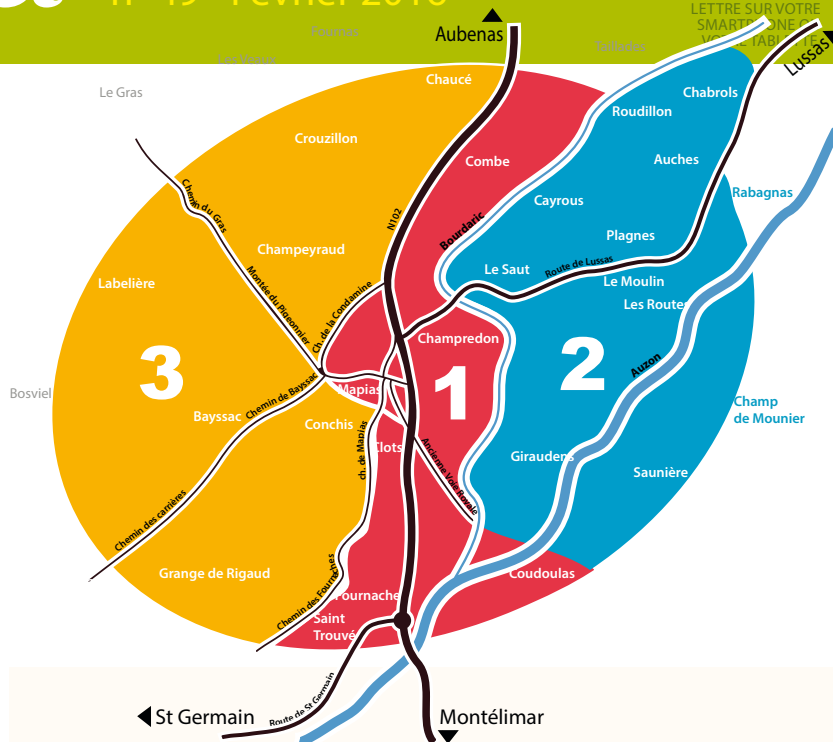
Dans ces conditions, pour notre village, il est clair que le **rapprochement avec Aubenas, qui est et sera toujours le bassin de vie des Villadéens, doit se faire dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais**, les tergiversations n'étant pas favorables pour l'évolution de notre village. Les décisions du Conseil municipal ont été prises dans ce sens.

Dans le même temps un problème crucial pour l'avenir de notre village a surgi avec la communauté de communes « Berg & Coiron ». En effet **le maintien du versement de l'attribution de compensation de 273 000 €** versée à Lavilledieu lors de la création de la communauté en 2006 pour la mise à disposition de la zone « Lucien Auzas » **n'est à ce jour plus garanti.**

Ces deux sujets concentrent aujourd'hui tous nos efforts, avec comme seul objectif, pour moi comme pour la majorité municipale, remarquablement soudée dans ces circonstances graves : la défense des intérêts de chaque villadéen pour aujourd'hui mais aussi et surtout pour demain.

Lors des réunions de quartiers des 1, 2 et 3 mars à la salle des Associations, je reviendrai dans le détail sur ces deux points absolument fondamentaux pour notre beau village. Je vous y attends en conséquence très nombreux.

Très cordialement.



Les réunions de quartier

Comme annoncé par le Maire lors des vœux et comme chaque année, les réunions de quartier sont organisées les mardi 1^{er}, mercredi 2 et jeudi 3 mars 2016 à la salle des associations, route du Moulin à Lavilledieu.

Les rencontres de quartier permettent de vous communiquer directement l'état des finances, l'avancement des travaux en cours et vous faire part des projets à venir. Ces rencontres sont également utiles pour que vous puissiez informer la municipalité de différents problèmes que vous pouvez rencontrer - et ainsi être au plus près de vos préoccupations - ou partager des projets, des idées qui vous tiennent à cœur.

Toutes les idées sont toujours les bienvenues, que ce soit en matière d'infrastructures, de finances, d'animations, de festivités, de sécurité, etc....

Le maire vous présentera le compte administratif de l'année 2015 et les projets à venir puis la discussion sera ouverte avec les habitants.

Comme nous l'indiquons chaque année, nous espérons des échanges enrichissants pour élaborer avec vous les priorités pour notre village et corriger certains projets en fonction de la capacité des finances communales.

Nous vous souhaitons nombreux à ces rencontres de quartier. Le calendrier des rencontres est détaillé ci-dessous. En cas d'empêchement pour la rencontre concernant votre quartier, vous serez le bienvenu pour la rencontre d'un autre quartier.

1	Le Centre , De Coudoulas à Saint Trouvé Le Village, la Buisnière, la Chapelle, Champredon, Mapias. Coudoulas, les Fourmaches, Saint Trouvé, les Clots.	Mardi 1 ^{er} mars à 20 h 00
2	Du Saut à Chabrols, De Rabagnas à Giraudens Le Saut, le Cayrous, le Roudillon, Chabrols, les Auches, les Plagnes. Rabagnas, le Moulin, Giraudens.	Mercredi 2 mars à 20 h 00
3	Bayssac, Des Bastides au Crouzillon Bayssac, les Conchis, la Grange de Rigaud. Le Pigeonnier, les Bastides, Champeyraud, Crouzillon, Lot. Les Chênes.	Jeu di 3 mars à 20 h 00

Les travaux 2015



NOUVELLE ENTRÉE SUR LE BARRY



AMENAGEMENT DES ACCOTEMENTS RN102



RÉAMÉNAGEMENT DU BARRY



AMENAGEMENT DE LA STELE
PAR L'ÉQUIPE TECHNIQUE MUNICIPALE



POSE DE CONDUITES D'EAUX PLUVIALES



REFECTION DU PONT DU BOURDARY ET STABILISATION DE LA RIVE